

Crédits par taille d'entreprises – Avril 2022

Une croissance du crédit aux entreprises en progression

- À fin avril 2022, les crédits mobilisés par les entreprises atteignent 1 251,0 milliards d'euros, en hausse de + 3,6 % sur un an (+2,1 % hors SCI), après une hausse de +2,8 % à fin mars 2022.
- La croissance du crédit aux grandes entreprises est en hausse à + 4,4 % en avril 2022 contre + 0,6 % en mars 2022. Les ETI restent dans une situation de léger désendettement avec - 2,2 % en avril 2022, à l'identique de mars 2022. Pour les PME, la croissance du crédit est en légère progression à + 4,0 % en avril 2022 contre + 3,5 % en mars 2022.
- La croissance de l'encours des crédits mobilisés est notamment portée par le secteur des activités immobilières (+ 7,4 %), et l'ensemble des industries (+ 4,7 %). Les encours de crédit se réduisent en revanche dans la branche spécifique de l'industrie manufacturière (- 3,8 %) et le secteur de l'information et communication (- 3,5 %).
- Le taux d'intérêt des crédits nouveaux d'un montant unitaire inférieur ou égal à 1 million d'euros augmente de 7 points de base à 1,46 % (après 1,39 % en mars). Le taux d'intérêt des prêts d'un montant unitaire supérieur à 1 million d'euros est quasi stable à 1,17 % (après 1,18 % en mars).

Encours de crédits aux entreprises résidentes (*)

(encours en milliards d'euros, taux de croissance en pourcentage)

	Nombre d'entreprises (**)	Encours	Crédits mobilisés	
			TC annuel	
	Avr. 22	Avr. 22	Avr. 22 / Avr. 21	Mars 22 / Mars 21
PME	1 330 419	548,1	4,0	3,5
ETI	6 514	314,5	-2,2	-2,2
GE	281	169,0	4,4	0,6
Ensemble (hors Divers SCI)	1 337 214	1 031,6	2,1	1,2
<i>SCI et divers (voir Compléments)</i>	<i>669 137</i>	<i>219,4</i>	<i>11,3</i>	<i>11,0</i>
Total	2 006 351	1 251,0	3,6	2,8

(*) y compris entrepreneurs individuels

(**) au sens de la LME, ayant un encours de crédit déclaré de plus de 25 000 euros

Encours de crédits aux entreprises résidentes par catégorie de crédit et par secteur

(encours en milliards d'euros, taux de croissance en pourcentage)

	Encours	mobilisés		mobilisés et mobilisables	
		Avr. 22	TC annuel	Encours	TC annuel
Agriculture, sylviculture et pêche (AZ)	60,7	3,3	69,7	4,4	
Toutes industries (BE)	156,0	4,7	254,5	2,0	
- dont Industrie manufacturière (C)	113,1	-3,8	182,4	-3,2	
Construction (FZ)	69,0	0,0	109,2	5,5	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (G)	170,5	-1,9	245,4	0,5	
Transports et entreposage (H)	57,5	-0,2	74,6	1,4	
Hébergement et restauration (I)	46,5	-1,5	51,3	-1,3	
Information et communication (JZ)	28,3	-3,5	53,2	-0,7	
Activités immobilières (LZ)	496,3	7,4	548,1	7,9	
Conseils et services aux entreprises (MN)	84,4	3,1	103,1	1,0	
Enseignement, Santé humaine, action sociale et autres services (PS)	58,0	-1,3	66,4	-3,2	
Holdings	23,9	16,9	28,0	15,0	
Total	1 251,0	3,6	1 603,5	3,7	



Taux d'intérêt des crédits nouveaux des sociétés non financières (hors découverts)

(Taux effectif au sens étroit en pourcentage)

	avr-21	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22 (a)	Avr-22 (b)
- crédits ≤ 1 million d'euros	1,30	1,36	1,35	1,35	1,36	1,39	1,46
- crédits > 1 million d'euros	1,44	1,29	1,34	1,21	1,42	1,18	1,17

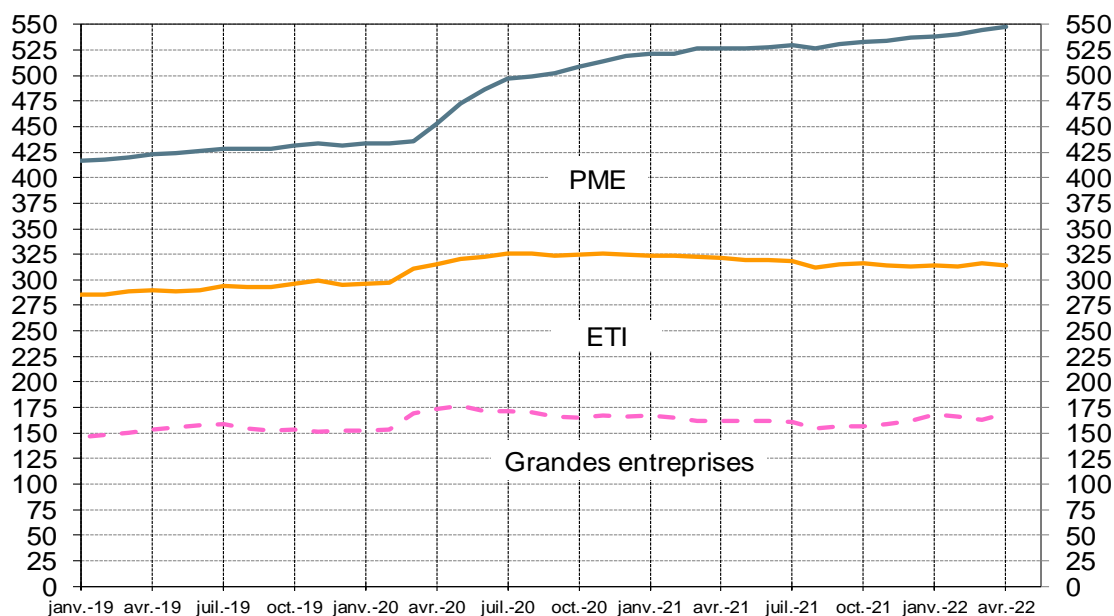
(a) Données révisées

(b) Données provisoires

Encours de crédits

(crédits mobilisés, en milliards d'euros (*)

(*) voir Compléments



Compléments

Les encours de crédits aux entreprises figurant dans cette publication sont ceux d'un montant unitaire de plus de 25 000 euros recensés au titre de la collecte AnaCredit (cf. règlement BCE/2016/13) et complétés de la collecte bancaire, article L141-6 et article 144-1 alinéa 2 du code monétaire et financier : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000035042507. Ces encours comprennent les crédits dits mobilisés, ce qui signifie qu'ils sont effectivement distribués, et les crédits mobilisables, part non consommée des lignes de crédit. Les données individuelles sont regroupées selon la taille (grandes entreprises – GE, entreprises de taille intermédiaire – ETI, et petites et moyennes entreprises – PME) et le secteur des entreprises. Les entreprises ne pouvant pas être affectées dans une catégorie de taille, selon les critères de la loi de modernisation de l'économie (LME), sont reportées vers la rubrique « SCI et divers ».

Les données complémentaires concernant le financement des PME en France, les taux par catégorie d'entreprises, et la part des entreprises de moins de 3 ans (hors EI) dans l'ensemble des entreprises, sont disponibles à l'adresse suivante : <http://webstat.banque-france.fr/fr/browse.do?node=5384417>

Les crédits de tous montants aux micro-entreprises (ou TPE), comprenant notamment ceux aux entrepreneurs individuels (EI), font l'objet d'une collecte spécifique disponible à l'adresse : <http://webstat.banque-france.fr/fr/browse.do?node=5384934>

Les sociétés non financières comprennent toutes les entreprises ayant pour activité principale la production marchande de biens et services non financiers à l'exclusion des entrepreneurs individuels.

Les taux d'intérêt recensés dans la présente publication concernent les crédits nouveaux distribués aux sociétés non financières françaises par les établissements de crédit et les sociétés de financement résidentes. Les taux d'intérêt recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG).